



JOURNÉE EUROPÉENNE DE L'INDUSTRIE Paris, 10 juillet 2008

COMMUNIQUÉ

Les industriels veulent un réel partenariat avec les autorités publiques

A l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne, le GFI a organisé à Paris, le 10 juillet 2008, la première Journée Européenne de l'Industrie qui a rassemblé au Conseil Économique et Social, toutes les parties prenantes concernées :

- 300 représentants et experts industriels, français et européens
- Trois membres du Gouvernement : MM. Luc CHATEL, Secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, porte-parole du Gouvernement, Hervé NOVELLI, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, et Jean-Pierre JOUYET, Secrétaire d'État chargé des Affaires Européennes
- La Commission Européenne représentée par M. Jacques BARROT, Vice-Président, et des intervenants des Directions Générales au cœur des décisions que l'Europe prendra dans les prochains mois.

La Journée Européenne de l'Industrie a d'abord mis en évidence la contribution majeure des activités industrielles localisées en Europe, au niveau de vie, au bien-être et au pouvoir d'achat de près de 100 millions d'Européens.

En effet, l'industrie emploie en direct 34 millions de salariés qui génèrent plus de 60 millions d'emplois dans des activités qui dépendent de l'industrie : transport et logistique, informatique et maintenance, banque et assurance, santé et sécurité...

En outre, avec 1000 milliards d'euros d'exportations, l'industrie gagne sur les marchés du reste de du monde, les moyens de paiement nécessaires aux Européens pour acheter l'énergie, les matières premières, les produits industriels et les biens et services de consommation dont l'Europe a besoin.

Enfin, l'industrie européenne se trouve clairement à la source des solutions et des progrès que l'Europe a choisis en matière de croissance et de développement durables :

- assurer un haut niveau d'éducation, d'emploi et de protection sociale
- économiser l'énergie et les matières premières
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- garder un leadership en matière d'investissement, de R et D, d'innovation et de création pour répondre aux attentes des consommateurs du 21^{ème} siècle.

A cet égard, le GFI et l'Alliance pour une Industrie Européenne Compétitive, ont présenté aux pouvoirs publics français et européens, un Manifeste intitulé « Assurer une contribution positive à l'avenir de l'Europe ». Ce Manifeste propose aux décideurs des États-membres, de la Commission Européenne et du Parlement Européen, les attentes des milieux industriels dans 5 domaines :

- > adopter une stratégie concertée pour garantir à l'industrie un environnement compétitif durable et favoriser ainsi le développement industriel en Europe plutôt qu'à l'extérieur de l'Union ;

- > contribuer à attirer des millions de jeunes talents pour élever les niveaux de compétence, de connaissance et d'innovation dans les entreprises industrielles ;
- > investir, développer et mettre sur le marché des technologies, des produits et des services économes en énergie et efficaces pour l'environnement ;
- > créer des marchés publics européens propices à des innovations réussies en Europe et assurer partout dans le monde, la protection des droits de propriété intellectuelle qui en découlent,
- > garantir à l'industrie localisée en Europe, un accès au marché mondial, réciproque et équitable

« L'Europe doit être fière de ses industries et mettre tout en œuvre pour leur assurer un haut niveau de compétitivité. L'exigence de compétitivité doit constituer une première priorité de la Présidence Française de l'Union et de celles qui suivront, notamment la Présidence tchèque et suédoise » a conclu Yvon Jacob, Président du GFI.

*
* *
*

L'industrie en Europe : principales tendances et défis pour le futur. A. Henriot – Directeur Délégué COE-Rexecode

Avec 34 millions de salariés, un chiffre d'affaires de 6000 milliards d'euros, 1000 milliards d'euros d'exportations, l'industrie est un moteur de la croissance européenne et un pilier essentiel de l'innovation (80% des dépenses de recherche-développement). Et elle doit le demeurer, dans un contexte de globalisation et de concurrence de plus en plus forte.

Au cours des dernières décennies, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée¹ globale est passée de 23,5% au début des années 1970 à 19,5% en 2007, part qui est restée quasiment constante au cours des dix dernières années.

Aujourd'hui, comment se situe-t-elle dans l'industrie manufacturière mondiale? Si au cours des dernières années l'Europe a réussi à consolider ses parts de marché à l'exportation, il en va différemment s'agissant de sa part dans la valeur ajoutée mondiale. Selon le rapport COE-Rexecode, celle-ci a enregistré une baisse dans les années 2000, principalement sous l'effet de la hausse impressionnante de celle de la Chine. Au cours de cette même période, elle est devenue inférieure à celle des États-Unis, alors qu'elle lui était supérieure au milieu des années 1990.

L'appréciation de l'euro, souligne COE-Rexecode, a constitué un frein au développement des exportations des pays-membres de l'UEM (Union Économique et Monétaire), même si certains, notamment l'Allemagne, ont réussi à contrebalancer ce désavantage par d'autres facteurs.

Plusieurs scénarii, souligne le rapport, peuvent être imaginés concernant le futur de l'industrie européenne. Quoi qu'il en soit : « L'Europe a entre les mains des atouts : une présence accrue sur les marchés de niche dans les activités industrielles avancées (mécanique, textiles haut de gamme, produits pharmaceutiques...), une focalisation sur les activités à fort contenu en valeur ajoutée sur lesquelles elle a développé un leadership technologique (moteurs économes en énergies pour les avions et l'automobile, produits chimiques ...), la mise en place d'une coopération fructueuse entre les États-membres historiques et les nouveaux États-membres, à l'image du Japon avec les autres pays asiatiques. »

¹exprimée en volume

Autorités publiques et industries : une action à mener « la main dans la main »

Une condition essentielle : la mise en place d'un réel partenariat entre les industriels et les autorités publiques. Dans un Manifeste rendu public aujourd'hui, le GFI et Alliance for a Competitive European Industry en appellent à la Commission Européenne, au Parlement Européen mais aussi aux États-membres, qui ont un rôle clé à jouer à travers les programmes nationaux de réforme et les initiatives envisagées pour promouvoir la recherche et l'innovation.

L'industrie veut renforcer le dialogue avec les institutions européennes afin de définir ensemble des solutions efficaces aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Des charges réglementaires excessives et superflues créent des distorsions sérieuses de concurrence entre les entreprises industrielles européennes et celles d'autres régions économiques. Le Manifeste des industriels européens demande **que l'Union Européenne mette en place une concertation accrue dans le cadre de son processus législatif.**

Si la compétitivité de l'Europe a pris un certain retard sur celle d'autres régions, c'est en raison de dépenses moins importantes consacrées à la R&D. Le Manifeste encourage dès lors la **création de marchés publics propices à l'innovation** pour que les résultats des projets de recherche se traduisent en innovations réussies.

Parmi les autres attentes énoncées dans le Manifeste figure également celle d' **« être sur un pied d'égalité sur les marchés mondiaux »**. L'industrie européenne exprime ainsi sa vive préoccupation concernant l'érosion continue de l'ambition affichée dans le cadre des négociations du Doha Round de l'OMC sur l'accès aux marchés non agricole (AMNA). Elle demande à l'Union Européenne de **s'assurer que tout accord définitif au sein de l'OMC offre un réel accès aux marchés pour les exportateurs européens, tant vis-à-vis des pays de l'OCDE que des pays émergents.** En outre, les règles de l'OMC doivent être améliorées en matière de lutte contre la concurrence déloyale, de subventions et de réductions des barrières douanières et des coûts des transactions.

Contact presse :
Solange Stricker / Christina Bel
Solange Stricker & Associés
Tél : 01 40 71 06 97
Fax : 01 40 71 07 28

Contact GFI :
Thierry Noblot
Tél : 01 47 17 60 06
Fax : 01 47 17 60 80